

# Lettre de la Sécurité Routière

## Editorial

Alors que la mortalité routière a connu une stabilité ces deux dernières années dans la Vienne, avec dix-sept accidents mortels, nous déplorons à ce jour un nombre identique de ces drames. Trois mois, soit 91 jours, nous séparent du bilan définitif de l'année. Faisons en sorte qu'il soit celui d'aujourd'hui. Ce n'est pas impossible.

En 2017 / 2018, nous avons connu plus de quinze semaines, cent sept jours consécutifs sans victime décédée. Nous devons faire preuve de la plus grande vigilance sur les routes, afin que ce dernier trimestre ne soit pas tragique à nouveau.

En qualité de directeur de cabinet, et par conséquent de chef de projet sécurité routière, je m'attacherai à mobiliser les forces de l'ordre pour intensifier leur présence sur les routes, ainsi que les partenaires et les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) pour mettre en œuvre des actions de prévention efficaces. Je remercie d'ores-et-déjà ces derniers, ayant eu connaissance de leur grande fidélité, pour certains actifs depuis plus de 20 ans aux côtés de la préfecture.

J'encourage également tous ceux qui souhaiteraient se joindre à cette grande "famille" à contacter le bureau de la sécurité routière pour bénéficier d'une formation IDSR à l'automne.



Julien Pailhère, directeur de Cabinet,  
Chef de projet sécurité routière,  
Préfecture de la Vienne

CISR : comité interministériel de sécurité routière  
IDSR : intervenant départemental de sécurité routière

N° 59 - septembre 2019

L'info du mois

## Fatigue et somnolence sur la route

Bien que les deux termes soient souvent associés ou confondus, somnolence et fatigue ne sont pas synonymes et n'impliquent pas les mêmes risques sur la route.

La **fatigue** est une sensation d'affaiblissement physique ou moral qui survient à la suite d'une activité soutenue pendant un temps prolongé. Elle s'accroît avec des vitesses élevées.

La fatigue nerveuse, par exemple, se manifeste par une baisse de l'attention et de la concentration qui survient toutes les deux heures.

Elle ne nécessite pas le sommeil, mais le repos qui permet de répondre efficacement à ce besoin en restaurant un bon niveau de forme. Le conducteur fatigué doit faire une pause, se dégourdir les jambes, discuter, et il peut repartir.

Attention, une fatigue excessive est difficilement réversible.

La **somnolence** est due à un manque de sommeil, elle se définit par une tendance irrésistible à l'assoupissement si la personne n'est pas stimulée. Le risque d'accident est 3 à 4 fois plus élevé dans les 30 minutes qui suivent l'apparition des premiers signes de somnolence et représente 25% des accidents mortels sur autoroute (2013-2017).

La somnolence altère les capacités de perception et donc la vigilance qui est la capacité du système nerveux central à répondre efficacement à un stimulus pour le concentrer au bon déroulement d'une tâche, ce qui génère souvent des erreurs de conduite (trouble de l'attention, de la mémorisation, trouble du jugement et du raisonnement, prise de risque pour arriver plus tôt). Elle s'accroît avec la prise d'alcool ou de certains médicaments, la conduite de nuit.

Suite page 2

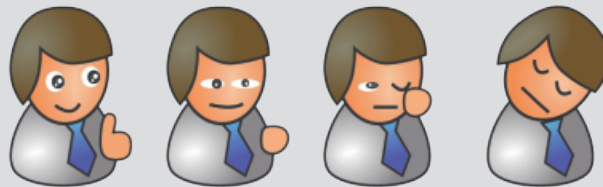
Pour le conducteur qui se sent somnolent, il n'existe qu'un moyen de se reposer : le sommeil ou une sieste dynamisante (d'au moins 15 minutes). Être éveillé depuis plus de 17 heures, diminue les réflexes du conducteur, alors identiques à ceux d'un conducteur ayant un taux d'alcoolémie de 0,5g/l dans le sang.

Les signes de fatigue :

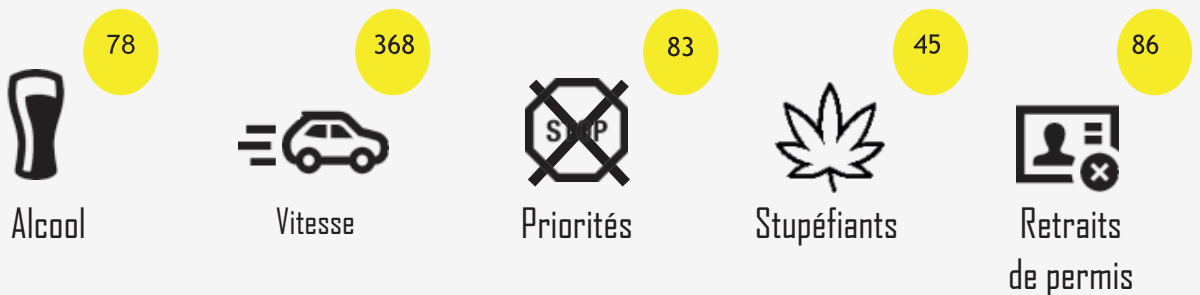
- Raideurs dans la nuque, douleurs dans le dos, regard fixe, difficulté de concentration.

Les signes de la somnolence :

- Endormissement ponctuels, paupières lourdes, bâillement, absences, micros sommeils, changement de positions, inattention à la route, trajectoires et vitesse non maîtrisées.



## Bilan des infractions du mois



## Actualités

### Label fête, le rendez-vous des étudiants

Le 5 septembre, à l'occasion de la rentrée universitaire, la ville de Poitiers et ses partenaires ont renouvelé l'opération "Label fête" qui se tient tous les ans autour de la place Maréchal Leclerc. Un parcours de sensibilisation sur les consommations excessives et les mesures à prendre pour se protéger a été proposé aux étudiants. Un « Passeport » leur était remis, permettant aux participants ayant visité et validé par un tampon l'ensemble des stands, de pouvoir participer à un tirage au sort pour gagner des chèques cadeaux et des places au parc d'attraction Le Futuroscope. La sécurité routière et la police nationale ont tenu un stand commun autour de l'alcool et la conduite.

Les jeunes ont pu y tester les lunettes de simulation d'alcoolémie, de stupéfiants et apprendre la différence entre les doses d'alcool servies dans les bars et celles servies à son domicile.



## 7 septembre, journée découverte au circuit du Vigeant

Troisième action de sensibilisation de l'année organisée par la FFMC 86 (fédération française des motards en colère), cette journée a permis à plus de 250 motards d'évaluer leurs capacités à allure soutenue, dans des conditions optimales de sécurité. Le public pouvait également participer aux ateliers en accès libre, parmi lesquels le stand de la sécurité routière, orienté sur l'alcool et les deux-roues motorisés. Cette action a bénéficié d'un financement de 1000€ au titre du plan départemental de sécurité routière 2019.







## Agenda

- 1er octobre : atelier alcool au Forum santé de l'IUT Châtelleraut
- 9 octobre : atelier alcool pour les Rencontres de la sécurité au Parking Auchan Sud Poitiers
- 10 octobre : atelier alcool au forum sécurité routière MSA/Département de la Vienne, Vouillé
- 10 octobre : accueil à la préfecture d'élèves des écoles J.M. Paratte de Buxerolles et Damien Allard / Jules Ferry de Poitiers. Sensibilisation à la pratique du vélo et aux secours avec le SDIS.
- 11 octobre : atelier alcool au forum sécurité routière MSA/Département de la Vienne, Monts-sur-Guesnes
- 11 octobre : accueil à la sous-préfecture de

Montmorillon d'élèves de l'école André Rossignol. Sensibilisation à la pratique du vélo et aux secours avec le SDIS.

- 15 octobre : atelier alcool au forum sécurité routière MSA/Département de la Vienne, Lussac-les-Châteaux
- 15 octobre : stand sécurité routière au forum santé et sécurité au travail de la MLIP, à St Benoît
- 15 octobre : accueil à la sous-préfecture de Châtelleraut d'élèves de l'école Painlevé. Sensibilisation à la pratique du vélo et aux secours avec le SDIS.
- 22 octobre : événementiel auprès des étudiants, Poitiers
- 25, 26, 27 octobre : stand sécurité routière au salon auto-moto - Parc des expositions, à Poitiers

## Bilan de l'accidentalité

	Août 2018	Août 2019		Janvier à août 2018	Janvier à août 2019	
 Accidents	24	27	+ 3	182	185	+ 3
 Tués	0	2	+ 2	11	14	+ 3
 Blessés	40	40	0	276	236	- 40
 Dont blessés hospitalisés	15	16	+ 1	106	114	+ 8

## Zoom sûr...



### Patrice HAMON, intervenant départemental de sécurité routière

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous intervenant départemental de sécurité routière (IDSR) ?

Je suis IDSR depuis maintenant deux ans. J'ai souhaité l'être car depuis plus de huit ans, j'interviens dans les collèges du département pour les classes de 6e, dans le cadre de la sensibilisation à la prévention sur l'attitude à tenir dans les cars ou bus servant aux transports scolaires. C'est dans ce cadre que j'ai pu remarquer que les jeunes n'ont pas conscience du danger. Nous entendons et voyons tous les jours dans les médias les drames que vivent les familles suite aux accidents de la route. Il faut savoir, d'après les données de l'Observatoire interministériel de la sécurité routière que 21% des personnes tuées en 2018 avaient entre 0 et 24 ans. 20% des accidents corporels impliquent un conducteur novice. Enfin les accidents de la route sont la première cause de mortalité des jeunes de 18 à 24 ans. Cette constatation ne peut rester sans action de notre part.

### Une intervention de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

Toutes les actions que j'ai effectuées pour la préfecture m'intéressent et me tiennent à cœur, c'est la diversité des publics qui me plaît. Mais si je dois choisir, intervenir auprès des jeunes est important pour l'avenir et le faire auprès des anciens en touchant les clubs du 3e âge, c'est le présent. Étant moi-même entré dans cette catégorie, je suis conscient de cette nécessité. L'allongement de la vie est un progrès et tout à la fois un souci pour nous tous car nos anciens ont la vision qui baisse et des capacités diminuées. Un effort de pédagogie doit être effectué pour expliquer les effets de la prise de médicaments, l'allongement du temps de réaction, et lutter contre la méconnaissance des nouvelles règles de conduite. Il faut savoir que le nombre de seniors tués baisse pour la deuxième année consécutive mais près de la moitié des piétons décédés était âgée de 65 ans et plus. C'est pour cette raison que les rencontres sont importantes, pour donner à nos anciens les informations que nous leurs devons et améliorer les statistiques.

Pour tout complément d'information sur la lettre de la Sécurité Routière

[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)

[pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr](mailto:pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr)

et sur les réseaux sociaux

 [facebook.com/Prefet86/](https://facebook.com/Prefet86/)

 [twitter.com/Prefet86](https://twitter.com/Prefet86)

 [instagram.com/prefet86/](https://instagram.com/prefet86/)